

Projet du sentier polyvalent provisoire du pont Prince-de-Galles

Début de la séance de
consultation en ligne :
le 22 février 2021

Veillez fournir vos
commentaires d'ici le : le 8
mars 2021

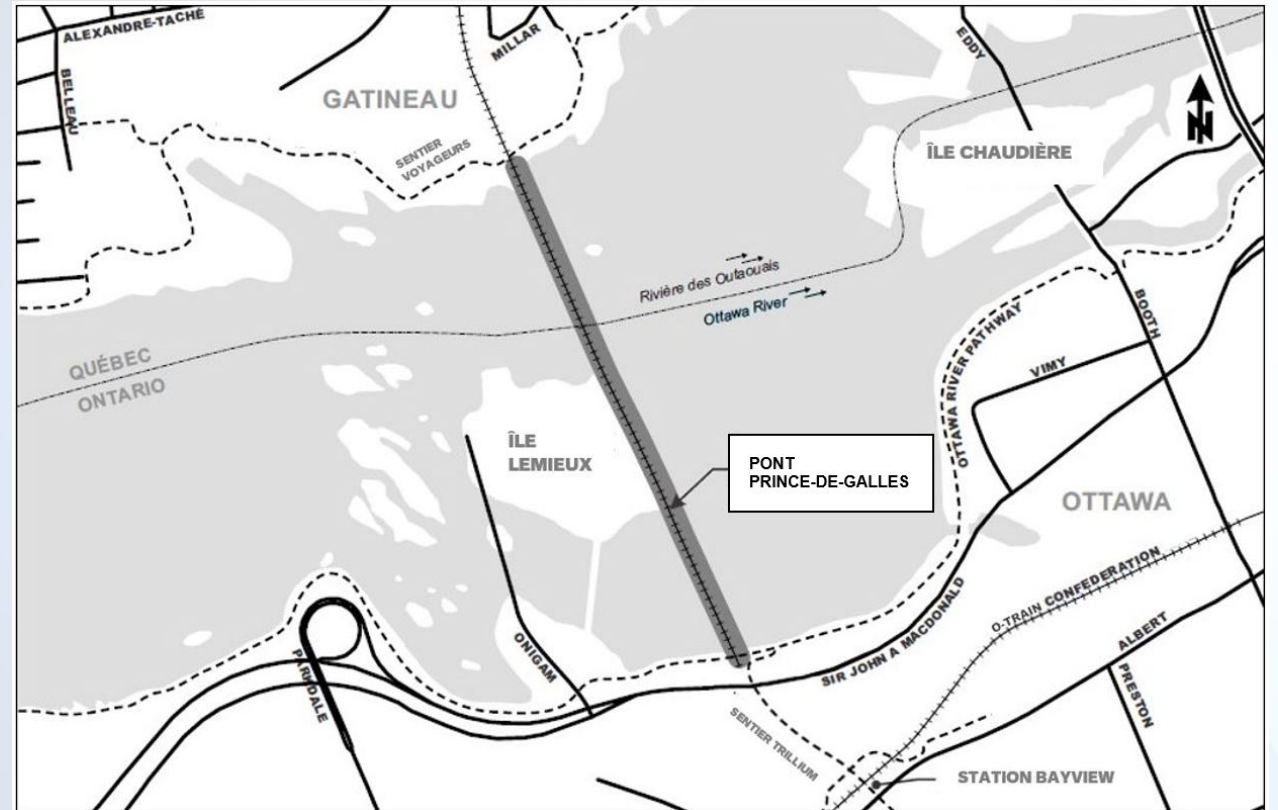


Introduction

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de passer en revue les renseignements sur les travaux réalisés à ce jour pour le projet du sentier polyvalent provisoire du pont Prince-de-Galles.

Cette présentation vise à donner aux intervenants l'occasion d'en apprendre davantage sur l'étude et d'obtenir de la rétroaction sur le projet. Aperçu de l'information présentée :

1. Le processus d'évaluation environnementale du projet
2. Les conditions existantes dans le secteur à l'étude
3. La gamme d'options examinée
4. La solution préliminaire privilégiée
5. Les étapes suivantes de l'étude



Activités de consultation du projet

La consultation fait partie intégrante du processus de planification et de conception du projet; les commentaires des principaux intervenants et du public contribuent à la réussite du projet. La stratégie de consultation comprend les éléments suivants :

- Réalisation du processus d'évaluation environnementale de portée générale de la Municipal Engineers Association en tant que projet de l'Annexe B
- Réunions des intervenants clés avec des organismes provinciaux (Ontario et Québec) et fédéraux
- Notifications de l'étude dans les journaux de la région et sur le site Web de la Ville
- Présentation en ligne des documents au public
- Sensibilisation auprès des groupes autochtones
- Renseignements affichés sur le site Web de la Ville : www.ottawa.ca/pontprincedegalles

Vos commentaires sont importants pour le succès de cette étude, et nous vous demandons de nous les faire parvenir d'ici le 8 mars 2021.

Contexte

Le pont Prince-de-Galles est situé sur le tronçon désaffecté de la Ligne Trillium de l'O-Train, au nord de la station Bayview, traversant la rivière des Outaouais entre Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec).

Actuellement, le pont Prince-de-Galles est fermé au public conformément aux obligations réglementaires de la Ville. La Ville d'Ottawa maintient la structure et effectue des inspections et des évaluations périodiques pour évaluer l'état du pont et en assurer l'intégrité.



Source : <http://www.capitalgems.ca/prince-of-wales-bridge.html>

Contexte

Bien que le pont Prince-de-Galles soit conservé afin d'être transformé en pont pour le réseau de transport en commun par train, la Ville considère le pont comme un atout qui peut être amélioré pour rehausser le transport actif entre Ottawa et Gatineau, de façon provisoire. Offrant des vues impressionnantes sur la rivière, la colline du Parlement et les plaines LeBreton, le pont peut servir de lien interprovincial pour les navetteurs circulant à vélo, les utilisateurs récréatifs et les visiteurs.

Le 9 décembre 2020, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé une motion visant à entreprendre une évaluation environnementale et des travaux de conception pour l'utilisation provisoire du pont Prince of Wales comme sentier polyvalent.



Images du pont actuel et du secteur à l'étude environnant



Pont Nord, vue vers le nord



Source : MMM, 2014

Pont Nord, vue vers le nord en direction de Gatineau



Source : MMM, 2014

Sentier de la rivière des Outaouais, vue vers l'ouest



Pont Sud, vue vers le sud



Source : MMM, 2014

Pont Nord, vue vers le nord



Source : MMM, 2014

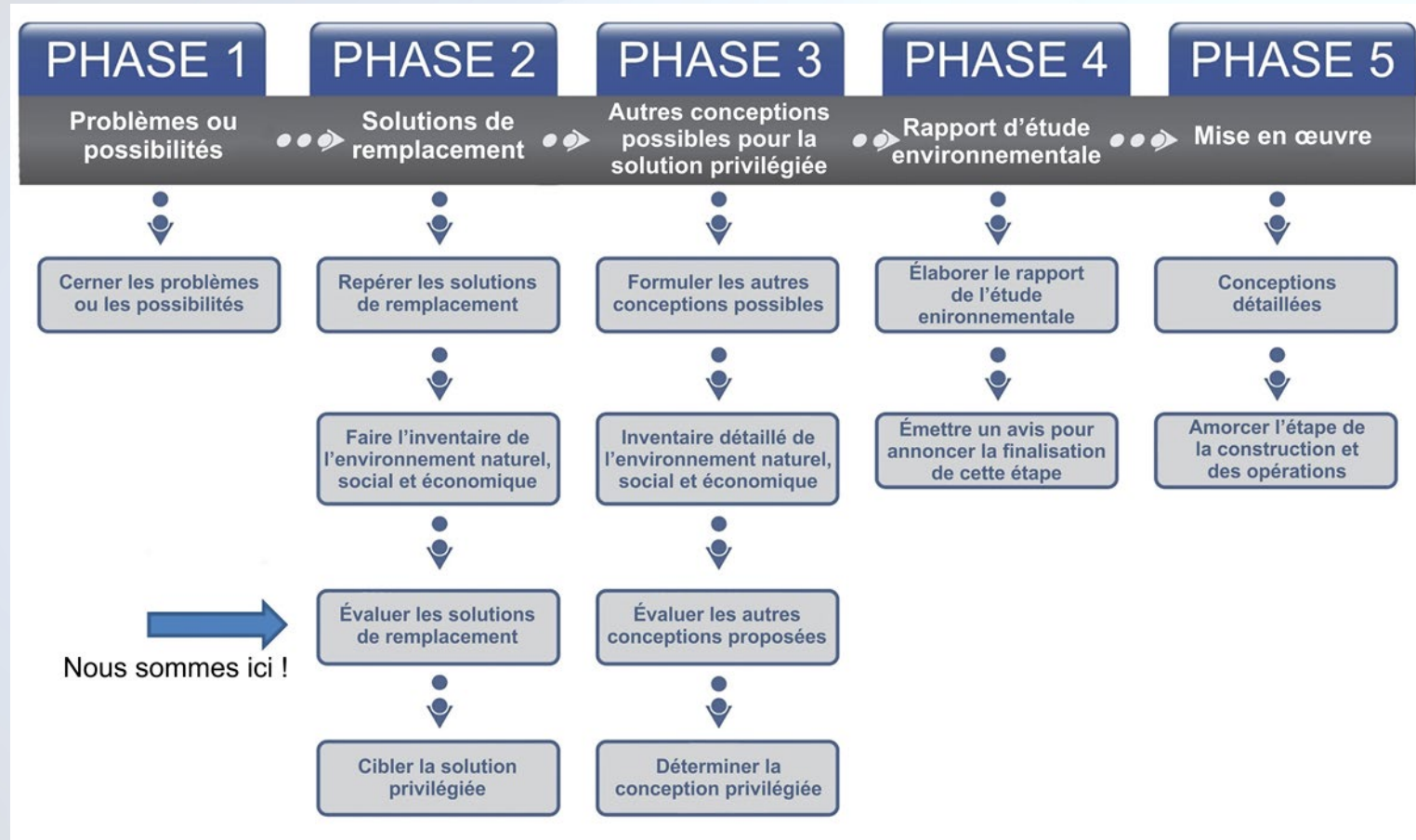
Sentier des Voyageurs, Gatineau

Processus d'évaluation environnementale

En tant que projet d'infrastructure municipale, l'étude suit le processus de l'évaluation environnementale de portée générale de la Municipal Engineers Association, un processus approuvé en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario. Étant donné que le projet se déroule partiellement à l'extérieur de la limite municipale de la ville d'Ottawa, l'étude doit suivre un processus de l'annexe B.

Les projets de l'annexe B sont tenus de réaliser les phases 1 et 2 du processus d'évaluation environnementale qui exige un examen de la nécessité ou de la pertinence du projet, un inventaire des conditions environnementales et l'évaluation des options pour répondre à la nécessité ou à la pertinence.

Le résultat du processus sera l'identification d'une solution privilégiée qui orientera la conception et la mise en œuvre du projet.



La pertinence

Même si le pont est conservé comme futur couloir ferroviaire, la Ville reconnaît sa valeur en tant qu'actif pouvant être réaménagé pour accueillir un sentier polyvalent dans l'intervalle. L'utilisation du pont pour le transport actif (marche et vélo) est intégrée aux plans de la Commission de la capitale nationale ainsi qu'à ceux des Villes d'Ottawa et de Gatineau, notamment :

- le Plan directeur des transports de la Ville d'Ottawa;
- le Plan sur le cyclisme de la Ville d'Ottawa;
- le Plan de la circulation piétonnière d'Ottawa;
- le Plan directeur du réseau cyclable de Gatineau;
- le Plan de la capitale du Canada et le Plan stratégique du réseau du Sentier de la capitale de la Commission de la capitale nationale.

Le fait d'aménager un sentier polyvalent sur le pont pour une utilisation provisoire favorise également une transition positive vers la marche et le cyclisme, ce qui aura des répercussions générales positives sur la contribution globale de la région aux émissions de gaz à effet de serre provenant des sources de transport et favorisera un mode de vie sain.

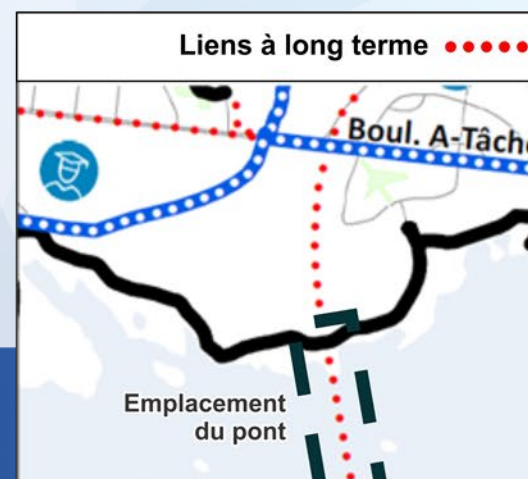
Plan directeur des transports de la Ville d'Ottawa
(réseau cyclable ultime)



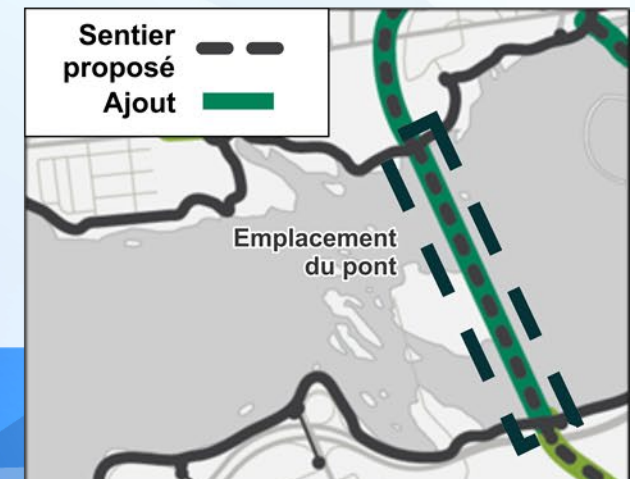
Plan directeur des transports de la Ville d'Ottawa (réseau urbain de pistes cyclables principales)



Plan directeur du réseau cyclable de Gatineau
(Projets à l'horizon 2025 : Centre-ville)



Plan stratégique du réseau du Sentier de la capitale de la CCN
(réseau idéal)



État des conditions existantes

La Ville mène diverses études pour orienter la planification et la conception du projet, notamment :

Conditions sociales

- Propriétaires actuels des terrains
- Rapport d'évaluation du patrimoine culturel et évaluation des répercussions sur le patrimoine
- Réseau piétonnier et cyclable

Conditions biophysiques

- Patrimoine naturel
- Aperçu géotechnique
- Évaluation environnementale du site de Phase I

Conditions techniques

- État du pont

Les images ci-dessous indiquent les propriétaires des terrains entourant le pont à Ottawa (Ontario) et à Gatineau (Québec). Le pont Prince-de-Galles et l'île Lemieux appartiennent à la Ville d'Ottawa.

Ontario



Québec



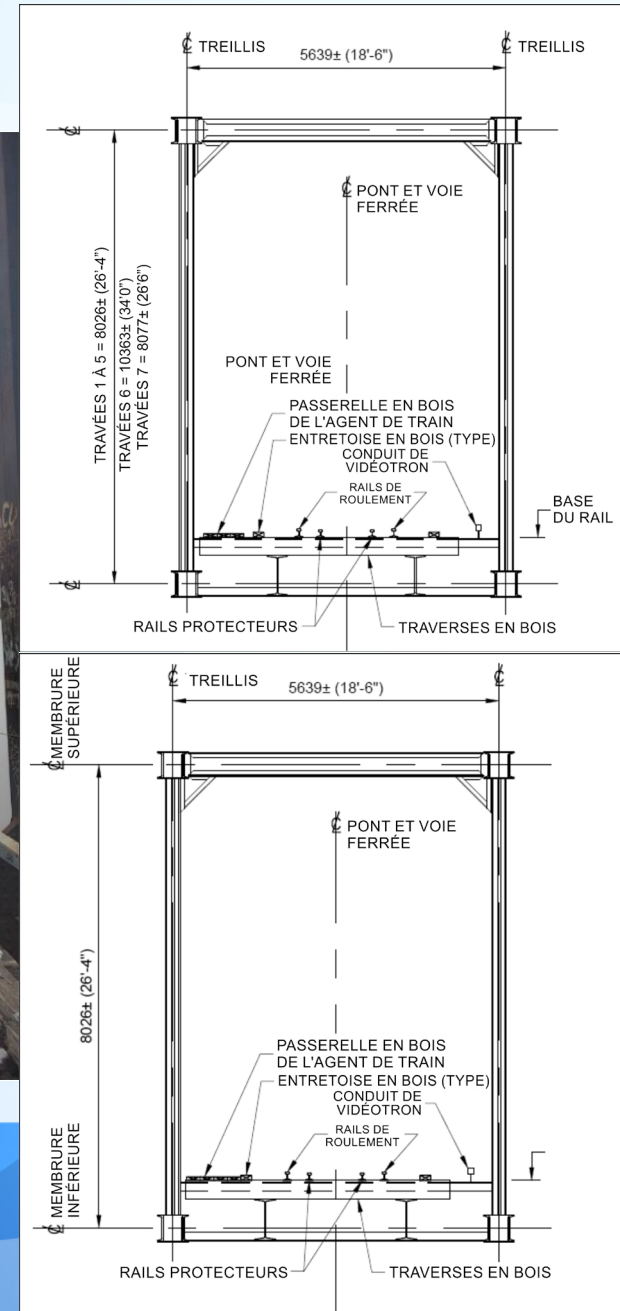
Réseau piétonnier et cyclable

Un sentier polyvalent traversant le pont Prince-de-Galles entre Ottawa et Gatineau rejoindrait le sentier Trillium de la Ville d'Ottawa au sud. Le sentier Trillium est un sentier nord-sud qui rejoint la station de train léger sur rail (TLR) Bayview et au-delà. Il rejoindrait également le sentier de la rivière des Outaouais (à l'approche sud) et le sentier des Voyageurs (à l'approche nord) de la Commission de la capitale nationale, tous deux étant des sentiers est-ouest le long des rives de la rivière des Outaouais.



État du pont

- Le passage se compose de deux structures distinctes : Le pont Prince-de-Galles Sud entre la rive de l'Ontario et l'île Lemieux, et le pont Prince-de-Galles Nord entre l'île Lemieux et la rive du Québec.
- La longueur totale du passage (y compris l'île Lemieux) est d'environ 990 mètres.
 - Le pont Sud est composé de six (6) travées à poutres en treillis Pratt en acier riveté identiques de 48 mètres pour une longueur totale de pont de 289 mètres.
 - Le pont Nord est composé de sept (7) travées à poutres en treillis Pratt en acier riveté, dont quatre de 48 mètres, une de 43 mètres, une de 80 mètres et une de 51 mètres pour une longueur totale de pont de 368 mètres.
- Les deux structures en acier, construites en 1926 par le Chemin de fer Canadien Pacifique, sont soutenues par des piliers et des culées en maçonnerie de pierre non renforcés fondés sur un substrat rocheux, construits à l'origine entre 1879 et 1881.
- Le tablier du pont est constitué d'un système de tablier ajouré avec des traverses en bois reliées à des longerons et les rails sont fixés directement aux traverses. Une passerelle en bois de « l'agent de train » est située sur le côté ouest des deux structures.



Les options

Une gamme d'options ont été élaborées qui répondent de façon raisonnable au besoin ou à la pertinence identifiés d'aménager un sentier polyvalent reliant Ottawa et Gatineau. Chaque option comprend les réparations de la sous-structure du pont. Voici une description des options envisagées :

Option n° 1 : Ne rien faire. Suppose qu'un sentier polyvalent ne serait pas aménagé et utilisé comme base de référence pour la prise en compte des répercussions. L'entretien continu du pont se poursuivrait et il resterait fermé au public.

Option n° 2 : Construire un tablier provisoire. Comprend une plateforme de sentier polyvalent surélevée à installer sur le tablier de la voie ferrée actuel, en maintenant en place les rails en acier pour une utilisation future comme pont pour le réseau de transport en commun par train.

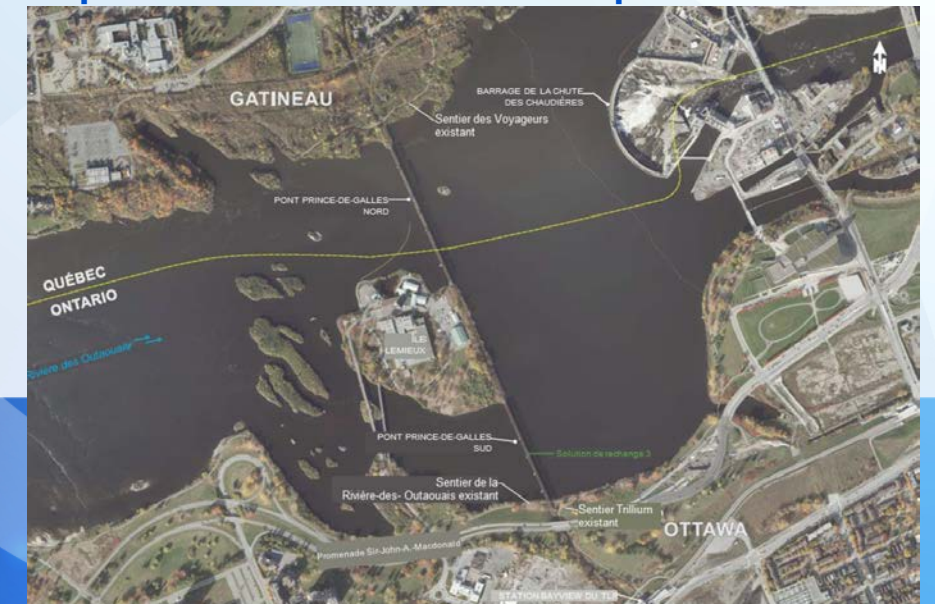
Option n° 3 : Construire un nouveau tablier en porte-à-faux. Comprend un nouveau sentier polyvalent en porte-à-faux qui serait ajouté de chaque côté de la structure actuelle et qui nécessiterait de nouveaux murs de soutènement et de nouvelles culées pour soutenir la structure.

Les options 2 et 3 comprennent toutes deux des modifications à la voie ferrée sur l'île Lemieux pour permettre le raccordement provisoire au sentier polyvalent.

Option 2 – Tablier provisoire



Option 3 - Nouveau tablier en porte-à-faux



Solution préliminaire privilégiée

Fondée sur une évaluation tenant compte de multiples critères sociaux, biophysiques et techniques, la solution préliminaire privilégiée consisterait à installer une nouvelle plateforme de sentier surélevée sur le tablier de chemin de fer actuel, en maintenant en place les rails en acier pour une utilisation future comme pont pour le réseau de transport en commun par train, ainsi que des modifications à la voie ferrée sur l'île Lemieux pour permettre le raccordement provisoire au sentier polyvalent. Cette solution préliminaire privilégiée :

- répondrait au mieux à la nécessité et à la pertinence d'établir un sentier polyvalent provisoire reliant Ottawa et Gatineau, conformément aux plans municipaux et fédéraux;
- aurait une incidence positive sur le passage aux modes de transport actif;
- maintiendrait au mieux les éléments patrimoniaux et l'aspect visuel du pont;
- fournirait un lien direct vers les stations de train léger sur rail;
- serait la moins complexe et la plus rapide à construire et entraînerait le moins de répercussions liées à la construction;
- permettrait le retrait de la plateforme pour permettre une utilisation ferroviaire à l'avenir;
- entraînerait le plus faible coût en immobilisations.



Prochaines étapes

À la suite de cette réunion publique, l'équipe de l'étude examinera les commentaires et abordera les préoccupations ou les questions qui ont été soulevées. Voici les prochaines étapes et jalons du projet :

- Confirmer la solution privilégiée (printemps 2021)
- Préparer un rapport d'examen environnemental préalable déterminant les répercussions et suggérant des mesures d'atténuation (printemps 2021)
- Amorcer la période d'examen public de 30 jours prévue par la loi (printemps 2021)
- À la fin de la période d'examen public de 30 jours, la Ville terminera la conception détaillée de ce projet.

En attendant l'achèvement et les conclusions de l'évaluation environnementale et des travaux de conception subséquents, la Ville prévoit pouvoir commencer la mise en œuvre du projet en 2021, sous réserve de la confirmation du financement.

Veillez faire part de vos commentaires ou de vos questions au gestionnaire de projet de la Ville d'ici le 8 mars 2021.

Merci,

Lei Gong, PhD, ing., ingénieur principal
Construction et Design municipaux
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Ville d'Ottawa
100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8
Tél. : 613-580-2424, poste 22738
Télécopieur : 613-560-6064
[Courriel: lei.gong@ottawa.ca](mailto:lei.gong@ottawa.ca)